

DOSSIER

Gestion locale de la ressource en eau

La carte loisirs seniors
arrive ! ● PAGE 15

Carbonne retenue à Petites
villes de demain ● PAGE 17

Concours de nouvelles :
le jury va délibérer ● PAGE 24

04 > URBANISME

Voirie - Travaux Réseaux

> La fibre bientôt chez vous !

07 > DOSSIER GESTION LOCALE DE LA RESSOURCE EN EAU

13 > VOS DÉMARCHES

> Passeports et cartes d'identité

14 > SOLIDARITÉ

Jeunes

> Mission locale, antenne Sud Garonne

Seniors

> La carte loisirs seniors arrive !

15 > SÉCURITÉ

- > Convention de coordination entre l'Etat, la Gendarmerie et la Police Municipale
- > Violences intrafamiliales : cellule de veille
- > Extension du réseau de vidéo-protection

16 > QUALITÉ DE VIE

Environnement

- > Éclairage public
- > Réfection d'îlots

17 > DÉVELOPPEMENT

> Petites Villes de Demain

18 > SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

> Coup de projecteur sur Carbonne Plus

19 > PORTRAIT D'AGENT

**Services maçonnerie/2nd œuvre bâtiments
- propreté et réseaux**

20 > CULTURE

**Médiathèque
Écriture**

21 > MON QUARTIER Le Claous

Bulletin d'informations municipales Info 107

Éditeur : **Mairie de Carbonne**

Directeur de publication : **Denis Turrel**.

Responsable de la rédaction : **Sophie Renard**, avec le concours de la **commission communication** et de **Sandrine Martin**, directrice générale des services.

Conception, réalisation et rédaction : **service communication**.

Imprimé par : **Messages**, Toulouse. Tirage : 3 300 exemplaires

Nouveau papier,
plus petit,
plus léger,
100% recyclé.



Services municipaux

MAIRIE de CARBONNE

place Jules Ferry, 31390 Carbonne

Tél. : 05 61 87 80 03

www.ville-carbonne.fr

contact@ville-carbonne.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence le samedi de 10h à 12h.

COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES salle des fêtes

Tél. : 05 61 87 03 11

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 05 61 87 94 26

centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Astreinte technique : 06 23 71 47 57

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

ESPACE ASSOCIATIF MUNICIPAL

Tél. : 05 61 87 25 74 ou 06 88 74 01 31

espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

48, rue Lucien-Cassagne.

Tél. : 05 61 87 59 81

service.culturel@ville-carbonne.fr

Ouverte le mardi et le vendredi de 15h à 18h.

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le jeudi de 10h à 12h.

PISCINE MUNICIPALE

Ouverte de juin à août. Tél. : 06 88 74 01 79

POLICE MUNICIPALE

Avenue Frédéric Mistral

Tél. : 05 61 97 32 82

police.municipale@ville-carbonne.fr

SERVICE COMMUNICATION

Tél. : 05 61 87 68 48

service.communication@ville-carbonne.fr

Établissements scolaires

Maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80

Élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10



Denis TURREL,
Maire de Carbonne

“ Pour 2021,
retenons :
« seul on va plus vite,
à plusieurs
on va plus loin ».
”

La crise sanitaire n'a pas permis que nous nous retrouvions à la traditionnelle cérémonie des voeux, l'épidémie de COVID en a décidé autrement. J'ai été contraint de l'annuler et de vous adresser mes voeux grâce aux nouvelles technologies. Malgré la crise sanitaire et sociale, nous poursuivons nos projets pour Carbonne avec optimisme et détermination. Je vous confirme que cette année nous lancerons le projet pour changer la restauration collective de nos enfants avec un restaurant par école et des produits locaux et de qualité.

Le soutien au commerce local sera renforcé car Carbonne fait partie des 1000 villes au niveau national retenues dans le programme « Petites villes de demain ».

Concernant la sécurité, deux axes d'égale importance sont à privilégier : la prévention et l'intervention. Ainsi pour la prévention, nous mettons en place une cellule de veille contre les violences intrafamiliales, une convention de coordination entre la Gendarmerie et la Police Municipale. Nous installerons ensuite, un Conseil Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Et pour l'action, le service de Police Municipale disposera d'une vidéo-protection élargie.

Cette crise a démontré, s'il le fallait, l'importance du lien social et des acteurs qui le font vivre à savoir les associations et leurs bénévoles.

Carbonne, au cœur du Volvestre, est cette ville que nous aimons, tournée vers l'avenir, dynamique, accueillante et solidaire. Pour 2021, retenons : « seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin ».



M. le maire,
reçoit le vendredi
après-midi
et le samedi matin.
Tél. 05 61 87 80 03

VOIRIE

Sécurisation des carrefours

Impasse de la Dourdouille

La matérialisation du « stop » est avancée, pour une meilleure visibilité.



Impasse de la Dourdouille.

Intersection avenue Jallier et chemin de l'Industrie

Un « cédez-le-passage » est remplacé par un « stop ».



Intersection entre l'avenue Jallier et le chemin de l'Industrie.

Prolongement du piétonnier route de Longages

Afin de sécuriser la zone, le piétonnier existant est prolongé de 500 mètres jusqu'au croisement de la route de la Dourdouille et fait le lien avec la desserte d'arrêt de bus. Les travaux sont en cours actuellement.



Route de Longages, au fond, piétonnier existant, au premier plan emplacement du prolongement.

Traitement de la chaussée avenue Jallier et chemin de Balas

Ces travaux programmés par la Communauté de communes du Volvestre, dans le cadre du pool routier, ont supprimé les **désordres causés par les racines des pins** qui déforment la chaussée. Le chantier comprenait la pose d'un pare-racines à 25 cm de profondeur et la reprise de la chaussée.



Chemin de Balas, pose du pare-racines.

TRAVAUX

Réhabilitation des bureaux au 1^{er} étage de la Mairie

L'aile droite de la Mairie accueille désormais, à l'étage, les bureaux des services « marchés publics », « comptabilité », « prospective » et « communication ».



Le service 2nd oeuvre bâtiment.

Les travaux de réalisation du faux-plafond et de remise en peinture ont été effectués par le service 2nd oeuvre bâtiment en régie interne. Le chantier est terminé depuis la fin décembre.



PERMIS DÉPOSÉS

Deux nouvelles cuisines pour les groupes scolaires

Les permis de construire ont été déposés en janvier 2021.

L'objectif du projet est de créer un restaurant, par école, à la rentrée 2022, où les repas servis seront fabriqués sur place avec des produits issus du circuit court.

Des travaux de restructuration et d'extension sont donc programmés dans les cuisines des deux groupes scolaires. Ils se feront en phasage (principalement durant les vacances scolaires) afin d'assurer la continuité du service des repas et débiteront à l'été 2021.



Création d'un espace de convivialité au complexe Abbal

Cet espace, situé entre les deux terrains de football, respecte les exigences d'accessibilité pour tous.

Le local comprend une terrasse couverte. Les associations exerçant leur activité sur le complexe sportif Abbal pourront offrir au public la possibilité de prendre un rafraîchissement ou une collation en toute convivialité !



Mise en situation sur le site du futur bâtiment.

RÉSEAUX

La fibre bientôt chez vous !

Depuis juin 2018, Haute-Garonne Numérique a confié à la société Fibre 31, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la construction, en 4 ans, du réseau de fibre optique sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne. Réponses à des questions que vous pourriez vous poser.

La fibre est-elle obligatoire ? Non, pas pour le moment, mais, d'ici 10 ans, elle remplacera l'ADSL. Progressivement les opérateurs ne proposeront plus l'ADSL et inciteront les clients à migrer vers des offres Fibre. À ce jour, plusieurs opérateurs annoncent le terme de la commercialisation fin 2023 et l'achèvement de la migration de leurs clients pour 2030.

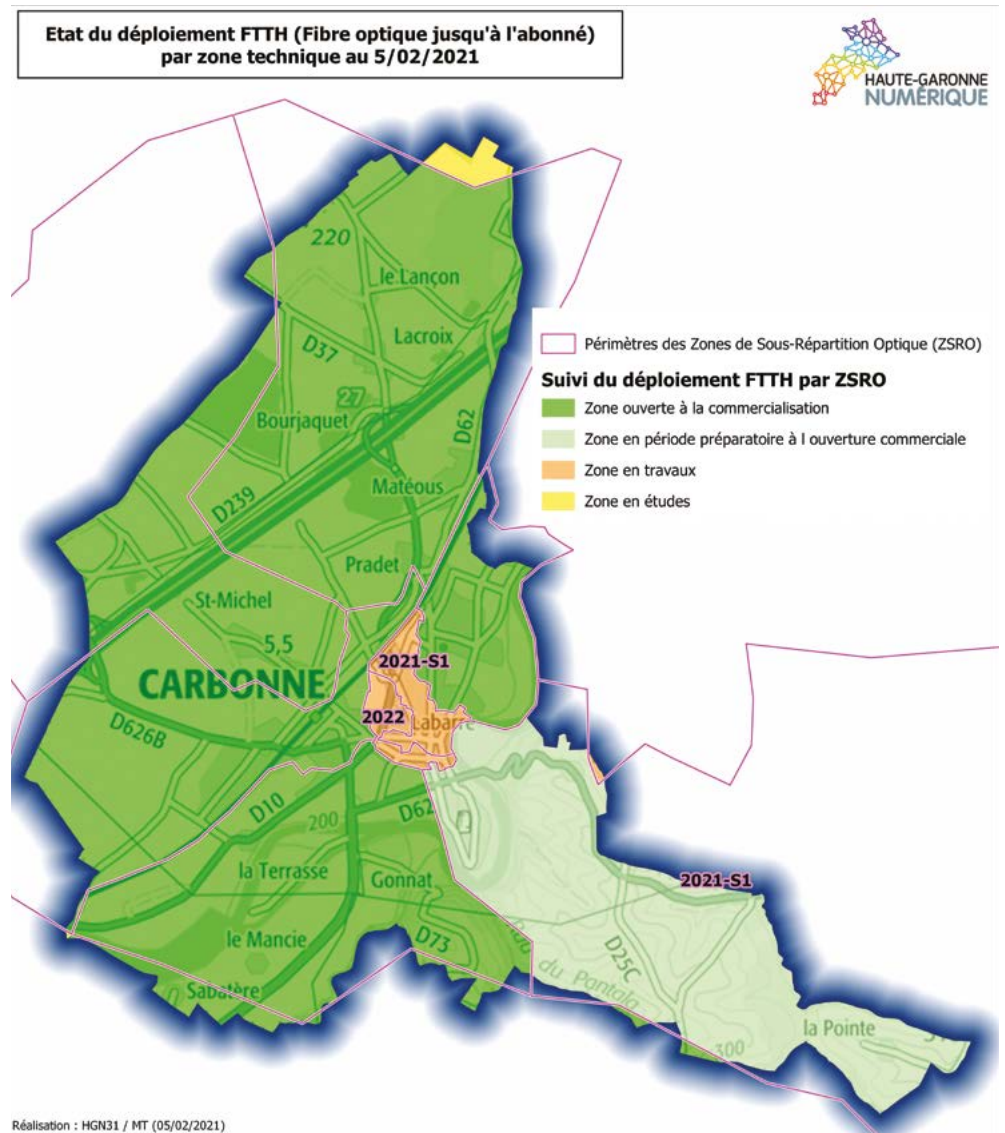
La fibre, à quel coût ? Le raccordement de l'espace public au réseau fibre optique est pris en charge par les collectivités. Il est mis en œuvre par Fibre 31. Le raccordement du domicile au réseau public est à la charge des propriétaires et peut, éventuellement, être pris en charge par le fournisseur Internet (à négocier).

Le montant des abonnements est, lui aussi, propre à chaque opérateur. Commercialement, les opérateurs utilisent régulièrement des prix d'appel très bas sur la première année. Lors de vos négociations de contrats, renseignez-vous sur l'évolution des tarifs et les durées minimales d'engagement.

La fibre, pour qui et quand ?

Progressivement, la ville sera éligible, le site <https://hautegaronnenumérique.fr/> permet de suivre l'avancée des travaux et le découpage des zones en fonction de votre adresse.

Les zones 530, 531, 532, 533, 534 et 535 sont ouvertes à une commercialisation* progressive à la fibre. Pour le reste de la commune les zones 529 et 561 seront achevés fin 2021 avec une commercialisation progressive en 2022. Pour savoir si votre maison est éligible à la fibre vous pouvez consulter le site <https://fibre31.fr/eligibilite/>. Dès lors que vous êtes éligible, vous pouvez contacter votre fournisseur Internet ou un de ses concurrents afin de souscrire une offre Fibre.



(*) Une zone ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement, simplement que le processus de construction se poursuit.

LE DOSSIER

GESTION LOCALE DE LA RESSOURCE EN EAU

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général » - article 1^{er} de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 (loi n°2006-1772).

La Garonne a façonné notre paysage et l'histoire de la ville, notre territoire en somme. Elle nous offre de belles possibilités de balades au long desquelles nous profitons de son patrimoine naturel particulièrement riche. Elle nous fournit aussi l'eau que nous buvons.

Chacun d'entre nous souhaite avoir accès à une eau de bonne qualité. Chacun d'entre nous doit avoir conscience de son rôle pour préserver cette ressource si fragile. Nos comportements quotidiens, comme faire la lessive, la vaisselle, tirer la chasse d'eau, ou encore utiliser des détachants, des cosmétiques, des engrais, des pesticides, ont un impact direct sur la qualité de l'eau que nous consommons et que nous rejetons ensuite dans la nature après traitement.

DÉCRYPTAGE



Que sait-on de la consommation des Carbonnais ?

Les statistiques fournies par le rapport annuel du service de l'eau montrent que les volumes consommés par les particuliers sont relativement constants depuis 2011, malgré l'augmentation du nombre d'abonnés (+13,6% d'augmentation des abonnés sur la période 2011-2018). Dans l'ensemble, on observe une diminution de la consommation annuelle par abonné (-10 %) depuis 2011. 80% des abonnés consomment **moins de 150 m³** par an, l'usage est donc principalement de type domestique. Les gros consommateurs (plus de 500 m³ par an) représentent 2,2% des abonnés.



Carbonne nichée dans le méandre de La Garonne.

LE DOSSIER

COMPRENDRE SA FACTURE D'EAU



SIRET 21310107400093

POUR NOUS CONTACTER:

Tél : 05 61 87 80 03

urbanisme@ville-carbonne.fr

Message :

SOLDE EAU POTABLE 2020:
Cette facture correspond à votre consommation d'eau,
suite à la relève 2020, déduction faite de l'acompte
déjà facturé.

Désormais, vous pouvez payer votre présente facture
sur internet en cliquant sur le lien indiqué au verso de
la facture.

Référence à
rappeler N° du contrat : 2314
Occupant : MAIRIE DE CARBONNE

Adresse du
lieu desservi : BOIS DE CASTRES
CENTRE SOCIO CULTUREL
31390 CARBONNE

Exp. : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DU VOLVESTRE
12 Place Jules Ferry
31390 CARBONNE

Destinataire de la facture
MAIRIE DE CARBONNE
PLACE JULES FERRY
31390 CARBONNE

Facture réelle n° 2020-EA-00-3002 du 09/11/2020

Eau

Consommation du 10/10/2019 au 15/09/2020
Abonnement du 01/07/2020 au 31/12/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso	
Votre consommation d'eau	354 m ³
Abonnement	37,83
Consommation	77,95
Total de la facture	115,78

Abonnement
Consommation

Total de la facture

Montant total à payer avant le 24/12/2020 115,78 €

Lieu
de consommation

Lieu
de facturation

Nature de votre facture :
estimation, réelle



2 factures pour une seule relève ! La relève des compteurs a lieu une fois par an (en septembre), vous ne recevez donc qu'une facture réelle. Afin d'échelonner les dépenses, le service de l'eau vous demande de régler une avance en milieu d'année : une estimation de votre consommation (50% de votre consommation réelle précédente). Cette avance est déduite de votre facture de consommation réelle.

L'abonnement comprend :
- le droit d'utiliser le réseau
- l'entretien et la réfection des canalisations

Facture réelle n° 2020-EA-00-3002 du 09/11/2020

	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m ³
Point de consommation	695	40	15/09/2020	50865			51219	354
5300								314
Consommation totale								
Consommation estimée déduite								
Consommation facturée (m³)								
Prix au		Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC		
Distribution de l'eau	01/01/2018	1 x 184 j	43,15000	21,75	1,20 (5,50%)	22,95		
	01/01/2018	1 x 184 j	27,98000	14,10	0,78 (5,50%)	14,88		
	01/01/2018	40 m ³	1,36000	54,40	2,99 (5,50%)	57,39		
Organismes publics	01/01/2020	40 m ³	0,33000	13,20	0,73 (5,50%)	13,93		
	01/01/2018	40 m ³	0,15700	6,28	0,35 (5,50%)	6,63		
Total de votre facture				109,73	6,05	115,78		
Montant total à payer				109,73	6,05	115,78		

Déduction de l'avance sur consommation

Prix d'1 m³ d'eau distribué HT

Les redevances

Les ressources financières que constituent ces redevances permettent à l'Agence Adour Garonne de financer des actions de lutte contre les pollutions ou de préservation des ressources et de maintenir ou rétablir le bon état de nos milieux aquatiques.



Le prix de l'eau est stable depuis 2018

Il est fixé chaque année par délibération du Conseil Municipal. Ce prix comprend une partie fixe (l'abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation. Il n'a pas subi d'augmentation depuis 2018.

SERVICE MUNICIPAL DE L'EAU

La distribution d'eau potable relève de la responsabilité de la commune. À Carbonne, elle est assurée par le service municipal de l'eau en régie directe. La collectivité assure les relations aux usagers, la gestion des infrastructures, la programmation des investissements, elle veille à l'équilibre budgétaire du service.

Le service de l'eau est un SPIC : un Service Public Industriel et Commercial. La régie est dite directe car la commune assume directement, avec ses personnels, la gestion de ce service qui dispose de son propre budget.

La gestion comprend

- Le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations.
- L'accueil des usagers, la facturation, le traitement des doléances.
- L'entretien et le renouvellement, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des poteaux incendie.

Son budget

Il est de 2 millions d'euros.

Derniers investissements réalisés pour le renouvellement ou la création de réseau d'eau potable :

- 2020, route du Lançon : 127 000 €.
- 2019, avenue de la Gare : 186 000 €.
- 2019, avenue Étienne Prosjean et chemin de la Rivière : 158 000 €.

Le service a établi un schéma directeur d'eau potable afin de recenser et de prioriser les futurs travaux à réaliser.

Vers un transfert des compétences

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 qui résulte de la Réforme Territoriale augmente les compétences attribuées aux intercommunalités. La communauté de communes a l'obligation de prendre en charge le service de l'eau à partir de 2026.

La qualité de notre eau du robinet

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent. Les normes à respecter pour un certain nombre de substances (dont le chlore, le calcaire, le plomb, les nitrates, les pesticides et les bactéries) sont définies par le Ministère de la Santé et fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007.

Les contrôles sanitaires sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les résultats d'analyses sont publics, consultables en Mairie ou sur le site internet de l'ARS - <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.



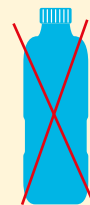
Remplacement d'un compteur d'eau par les agents municipaux.



... à la loupe

Le prix de l'eau

Le prix d'un m³ d'eau distribué HT à Carbonne, est de 1.36 €. Il est inférieur à la moyenne départementale.



Eau en bouteille ou eau du robinet ?

En moyenne 1,6 kg de bouteilles en plastique sont jetées par habitant et par an à Carbonne ! Et vous ? Vous êtes plutôt eau en bouteille ou eau du robinet ?

EN CHIFFRES...

2 830

compteurs
d'eau

92

compteurs
changés
en 2020

380 000
m³

d'eau
distribuée
par an

112

poteaux
incendie

75 km

de canalisations

470

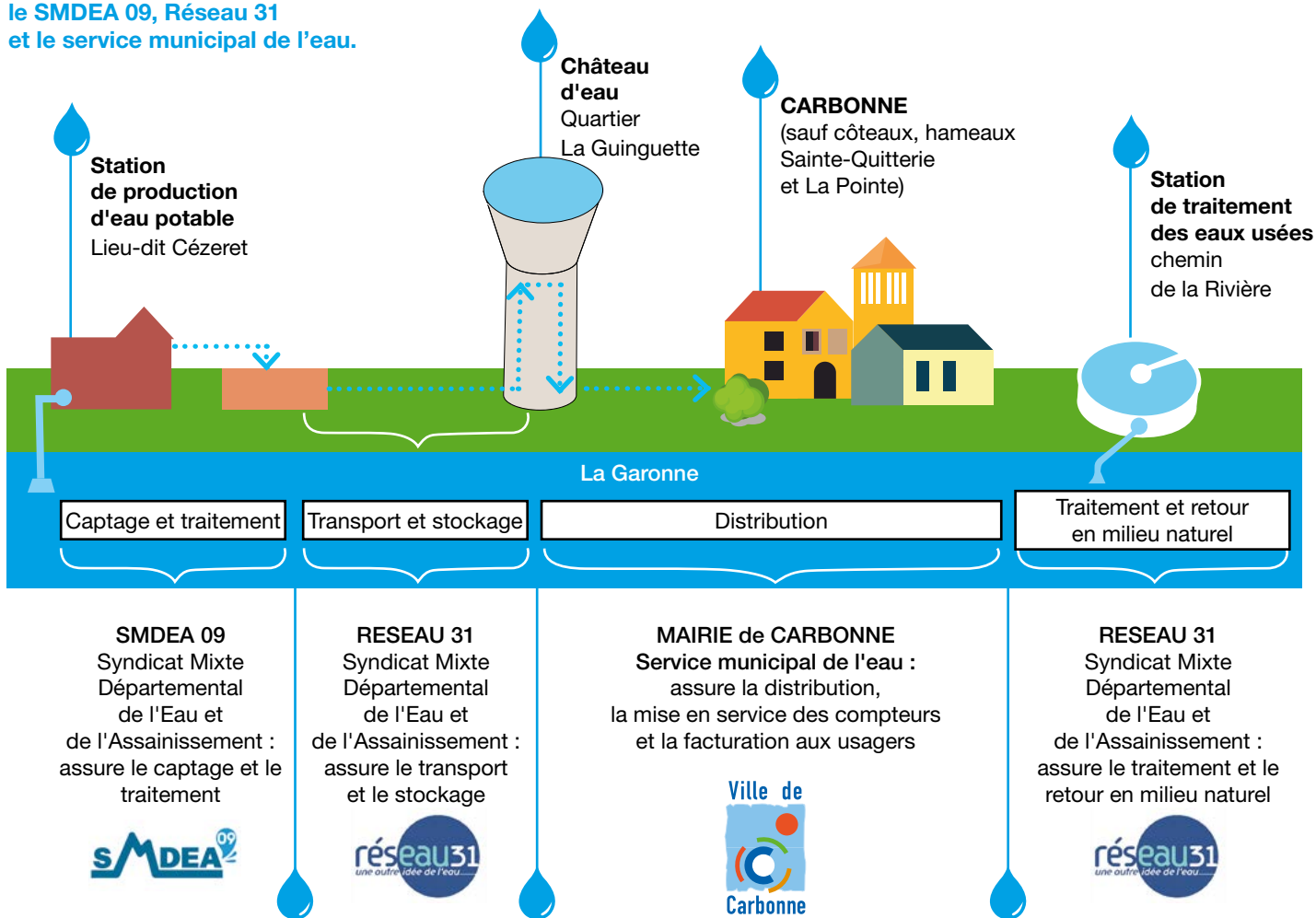
vannes
maillent le réseau

À Carbonne, l'eau potable est de « bonne qualité », douce (peu calcaire)*. De bonnes nouvelles pour notre consommation quotidienne mais également pour nos bouilloires, lave-linge et lave-vaisselle ! (*) source : ARS Occitanie.

CIRCUIT LOCAL DE L'EAU

Notre eau du robinet est captée dans la Garonne, stockée dans le château d'eau puis distribuée. Les eaux usées collectées par l'assainissement collectif sont traitées par la station d'épuration puis rejetées dans la Garonne.

Trois acteurs publics interviennent dans ce circuit :
le SMDEA 09, Réseau 31
et le service municipal de l'eau.



FAQ

Je constate une fuite d'eau, que dois-je faire ?

Je contacte le service municipal de l'eau aux heures d'ouverture de la mairie au 05 61 87 80 03.
En dehors des heures d'ouverture, le week-end et jours fériés, composer le 06 23 71 47 57.

La fuite se situe après mon compteur

Je contacte un plombier.

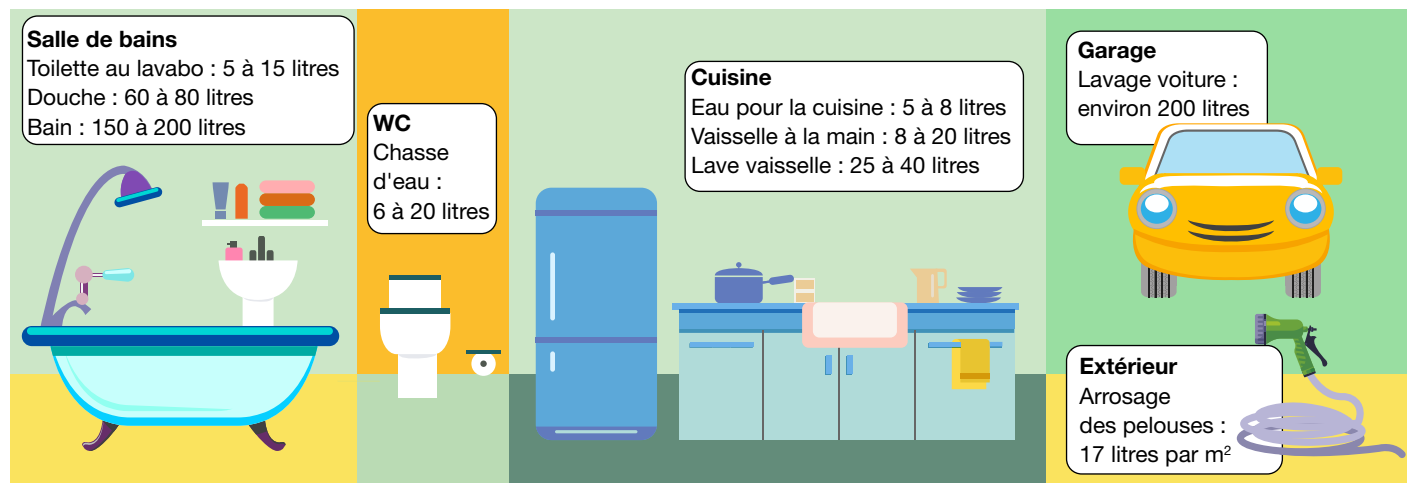
Pour un renseignement sur ma facture d'eau, à qui dois-je m'adresser ?

Service municipal de l'eau
Tél. 05 61 87 80 03
urbanisme@ville-carbonne.fr

VERS UNE GESTION DURABLE DE L'EAU


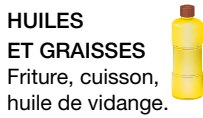

L'eau est une ressource aussi indispensable que précieuse. Pour la préserver, il faut à la fois la protéger des pollutions et limiter ses usages. Chacun d'entre nous utilise en moyenne 165 litres d'eau par jour. L'eau, au sein du foyer, est utilisée à 93% pour l'hygiène, l'entretien de l'habitat et les WC, et seulement à 7% pour l'alimentation. En adoptant des gestes simples et en changeant vos habitudes, vous pourrez préserver la ressource et l'environnement, tout en allégeant votre facture d'eau !

Consommation d'eau moyenne pour les usages quotidiens



Prendre conscience de ce que l'on rejette dans le réseau

L'eau domestique, lorsqu'elle est rejetée dans le réseau d'assainissement collectif, est traitée par la station d'épuration puis renvoyée dans le fleuve. Certaines molécules ne sont pas complètement éliminées et ont un impact sur l'écosystème.

Types de produits	Où les jeter ?	Conséquences si rejet dans le réseau
 PRODUITS CHIMIQUES Peinture, solvants...	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
 HUILES ET GRAISSES Friture, cuisson, huile de vidange.	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
 MÉDICAMENTS	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.

ADOPTER LES BONS GESTES



1. Dans un premier temps, vérifiez vos installations



- Au niveau du compteur : vérifiez l'absence de fuites en fermant tous les robinets et assurez-vous que votre compteur ne tourne pas.



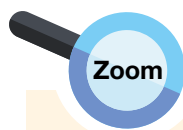
- Au niveau des robinets : installez des réducteurs de débit.



- Au niveau de la douche : remplacez votre douchette actuelle par une douchette économique.

2. Agissez au quotidien

- Coupez l'eau pendant la vaisselle, le brossage des dents, le savonnage sous la douche...
- Optez pour des douches plutôt que des bains.
- Ne jetez pas l'eau de votre verre ou l'eau de rinçage des légumes mais utilisez-la pour arroser vos plantes.
- Profitez du remplacement de votre lave-linge ou de votre lave-vaisselle pour opter pour des équipements économiques.
- Limitez le volume d'eau lors du lavage de votre voiture en utilisant une éponge et un seau plutôt qu'un jet en continu.
- Ne jetez pas l'eau en attendant l'arrivée de l'eau chaude au robinet, récupérez-la pour arroser vos plantes.



Garon'Amont est un projet de territoire porté par le Département de la Haute-Garonne, l'État, la Région Occitanie, les départements de l'Ariège, du Gers, des Hautes-Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Il consiste en un plan d'actions qui, après une phase de dialogue citoyen, définira une gestion durable de la ressource en eau.

Le territoire de Garonne Amont désigne le bassin de La Garonne depuis la source dans le Val d'Aran jusqu'à sa confluence avec l'Ariège, à Portet-sur-Garonne. Cet ensemble géographique s'étend sur 5 828 km² et compte 230 000 habitants.

Les enjeux sont de préserver la ressource en qualité et en quantité tout en développant le territoire de manière équilibrée, respectueuse des écosystèmes et en tenant compte de la pression des changements climatiques.

Des actions sont déjà engagées

- La mise en place d'un **observatoire territorial** pour mesurer les économies d'eau à usage agricole.
- La création d'un **conservatoire départemental des zones humides** du département.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un mégot de cigarette est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation. (source ADEME).

Construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable



L'actuelle usine a été construite en 1986 puis modifiée en 1995. Compte tenu de la croissance démographique et de l'augmentation des besoins à l'horizon 2040, **la construction d'une nouvelle usine est indispensable**. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA 09) et le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA 31 ou RESEAU 31). Le SMDEA 09, maître d'ouvrage et exploitant de l'usine d'eau potable, va construire cette nouvelle unité de production à partir de septembre 2021. Le projet intègre une capacité de production de 700 m³/h (contre 300 m³/h actuellement) ainsi qu'une amélioration des performances. A cette occasion, la prise d'eau en Garonne actuelle sera renforcée et une seconde prise d'eau de secours sur l'Arize sera créée.

La nouvelle usine viendra également se substituer à l'unité de production

du Grand-Dinatis sur la commune de Rieux-Volvestre, ainsi qu'aux achats d'eau qui sont actuellement réalisés auprès des communautés de communes Cœur de Garonne et Couserans Pyrénées.

Soucieux de réaliser une construction pérenne s'intégrant dans son environnement tout en le préservant, le SMDEA 09 fait appel à des spécialistes environnementaux tels que des écologues et des hydrobiologistes qui vont suivre le projet depuis sa conception jusqu'à sa construction et la démolition de l'usine actuelle. Ces précautions permettront de réduire l'impact des futurs travaux sur les terrains concernés et les berges des cours d'eau, notamment sur leur faune et leur végétation.

Au terme de ces travaux, ce sont plus de 12 000 000 € HT qui auront été investis sur la commune de Carbonne.

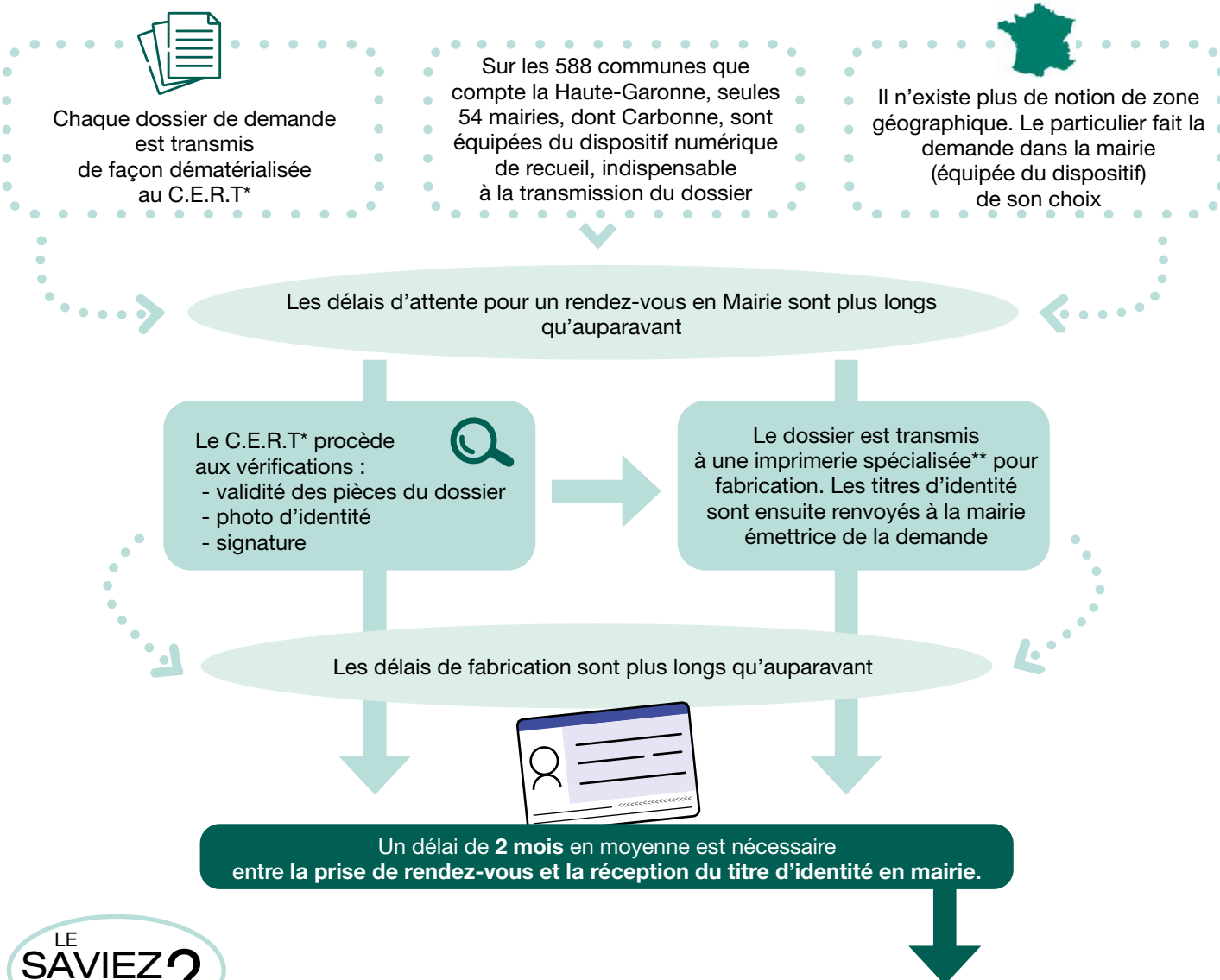
La mise en service de la future usine de production est prévue pour fin 2023.

VOS DÉMARCHES



Passeports et cartes d'identité : mieux comprendre les délais d'attente

Depuis la mise en place du Plan Préfectures Nouvelle Génération (P.P.N.G.) en 2017, le dépôt des dossiers (uniquement géré par certaines mairies) est un service centralisé.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une photo qui n'est pas aux normes ou utilisée sur un autre titre d'identité de moins de 6 mois induit le rejet du dossier.
- La photo doit respecter les critères fixés par le Ministère de l'Intérieur (sans lunettes, etc.).
- La photo doit être récente (moins de 6 mois) et ressemblante.

Comment prendre rendez-vous à Carbonne :

- **en ligne** (www.ville-carbonne.fr) rubrique « démarches en ligne »,
- **par téléphone** au 05 61 87 80 03,
- **à l'accueil de la Mairie.**

(*) C.E.R.T. : Centre d'Expertise de Ressources des Titres.

(**) Seulement 4 imprimeries sécurisées en France.

JEUNES

Mission locale, antenne Sud Garonne

Marjorie **POCHEZ**
responsable
d'antenne et de territoire

La mission locale est une association Loi 1901 financée sur des fonds publics provenant de l'État, de la Région, du Département, de Pôle Emploi et des collectivités locales. Son rôle est d'accompagner les jeunes non scolarisés vers l'emploi et l'autonomie, dans un concept de prise en charge globale.

Située place de la République, dans les anciens locaux de l'office de tourisme réhabilités par la mairie, l'antenne "Sud Garonne" a débuté ses activités en janvier 2020 et ouvert au public le 1^{er} mars 2020. L'implantation de la structure à Carbonne permet de couvrir la « zone blanche » qui existait entre le nord de Saint-Gaudens et le sud de Muret.

Nous avons rencontré Marjorie Pochez, responsable d'antenne et de territoire.**La mission locale recherche des parrains / marraines**

Les parrains et marraines sont des professionnels salariés ou à la retraite. Le parrainage permet la diversification des contacts pour les jeunes (création d'un réseau, enrichissement des savoirs...) et il contribue aux échanges intergénérationnels. Les critères pour devenir parrain/marraine : avoir du temps libre, être d'un soutien bienveillant. Le parrainage peut se faire en visioconférence.

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un accompagnement ? Les jeunes pouvant prétendre à un suivi doivent nécessairement être âgés de 16 à 25 ans, ne pas être scolarisés, soit parce qu'ils sont en fin de parcours scolaire, soit parce qu'ils sont « décrocheurs » et vivent dans la zone géographique de notre compétence. Le territoire Sud Garonne comprend 100 communes et 3 communautés de communes. **Au 1^{er} novembre 2020, 720 jeunes, dont 81 Carbonnais, bénéficiaient d'un suivi actif.**

Les accompagnements durent en moyenne 1 à 2 ans, comment se déroulent-ils ? Le dispositif principal qui permet l'accompagnement est le PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi. C'est un parcours d'engagement réciproque entre le jeune et le conseiller en insertion pour une durée maximale de 24 mois. Il s'articule autour de plusieurs phases.

La première est la prise de rendez-vous. Il s'agit d'une démarche volontaire du jeune dans 40% des cas, sinon ils sont orientés par des partenaires, Pôle Emploi ou le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), par exemple.

Vient ensuite le premier accueil. Le conseiller en insertion dresse un diagnostic qui prend en compte la situation de la personne, ses forces, ses faiblesses et, bien sûr, ses objectifs.

À la suite de cette prise de contact, la personne peut être orientée vers un partenaire ou accompagnée par la mission locale dans une prise en charge globale, dans le sens où nous nous intéressons aux questions de formation mais aussi de logement, de mobilité et de sécurisation financière des parcours. Nous dessinons alors ensemble le parcours professionnel et social. La dernière phase relève du suivi dans l'emploi.

J'ajoute que l'accompagnement peut également faire l'objet d'aides financières pour les familles les plus précaires.

Quels sont les facteurs qui favorisent l'insertion des jeunes ? La mobilité est déterminante. Hélas, les transports en commun sont trop faiblement développés sur le territoire, surtout depuis la crise sanitaire.

Par ailleurs, la relation aux entreprises et aux agences d'intérim est primordiale et nous entreprenons des actions régulières comme des ateliers de rencontre. Nous sollicitons aussi le secteur privé pour développer l'immersion en entreprise pour les jeunes.

Nous plébiscitons aussi le parrainage : le soutien de personnes bénévoles prêtes à dispenser leurs conseils, leur savoir-faire et leurs connaissances. Je crois qu'en matière d'insertion, chacun peut tenir son rôle et que l'ensemble du territoire doit jouer le jeu.



Novembre 2020 : visite et présentation des locaux aux partenaires.

OÙ TROUVER ?**MISSION LOCALE**

32 ter, pl. de la République
Carbonne
Tél. 09 70 252 05 00
mlhg.carbonne@ml31.org

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

*Fermé le mardi
après-midi*

SENIORS

La Carte Loisirs Seniors arrive !

La pratique régulière d'activités physiques et culturelles permet aux seniors d'entretenir le lien social, de préserver leur capital santé, de prévenir la perte d'autonomie.

À l'instar de la Carte Loisirs Jeunes, la municipalité a créé la Carte Loisirs Seniors ! Cette carte alloue, sous conditions de ressources, une prise en charge financière de la mairie d'une partie de l'inscription à une activité pratiquée au sein d'une association carbonnaise. La carte donne également droit à un accès gratuit à la piscine municipale ainsi qu'à une inscription gratuite à la Médiathèque François-Mitterrand.

Par la mise en place de cette aide financière, la commission solidarité et action sociale a souhaité contribuer au « bien-vieillir » des seniors en permettant au plus grand nombre l'accès à un loisir, mais également de travailler pour la prévention de la perte d'autonomie.



Qui peut en bénéficier ?

Les Carbonnais de plus de 65 ans.

Conditions de l'aide financière ?

Revenu par personne inférieur à 1 000 € -> 75 % de réduction
 Revenu par personne de 1 001 à 1 200 € -> 50 % de réduction
 La base de calcul de votre aide financière est plafonnée à 100 € pour votre adhésion/inscription à une activité.

Comment l'obtenir ?

Le dossier est à retirer à l'accueil de la Mairie.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile.
- Pièce d'identité.
- Avis d'imposition.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Convention de coordination entre l'État, la Gendarmerie et la Police Municipale

Vendredi 15 janvier 2021, le Procureur de la République, représenté par Jean-Michel Peltier, Cécile Lenglet, Sous-Préfète de Muret, et Denis Turrel, Maire de Carbonne, ont signé la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État et la Police Municipale. Elle a pour objet d'organiser les missions de la police municipale, d'en définir les priorités et de formaliser les rapports avec les services de l'État.



Signataires de g. à d. : Jean-Michel Peltier, représentant le Procureur de la République, Denis Turrel, maire de Carbonne et Cécile Lenglet, Sous-préfète de Muret.

Extension du réseau de vidéo-protection

La commune est dotée de la vidéo-protection depuis 2013. Le parc initial comptait 11 caméras, une extension a eu lieu en 2015 avec 7 de plus. Aujourd'hui, une extension est programmée en 2021 avec l'installation de 20 caméras supplémentaires.



En 2020, la Police Municipale a effectué 48 visionnages dont 19 réquisitions de la Gendarmerie.

Violences intrafamiliales : cellule de veille

À l'initiative de, Cécile Lenglet, Sous-Préfète, la première cellule de veille contre les violences intrafamiliales s'est tenue le 2 février dernier. Elle réunissait le Maire, les services préfectoraux, la Gendarmerie, la Communauté de Communes du Volvestre, les associations d'aide aux victimes, les directeurs des écoles, la police municipale et le CCAS. Elle travaillera selon trois axes principaux : la prévention, l'efficacité du réseau et la formation des personnels pour détecter les signes avant-coureurs qui laissent présager qu'une personne est victime de violences.

ENVIRONNEMENT

Rénovation de l'éclairage public : des économies conséquentes

Poursuite de la rénovation de l'éclairage public par des dispositifs LEDS moins énergivores. Présentation des chantiers prévus pour 2021 et des études en cours.

Le remplacement des luminaires existants par des lanternes ou des projecteurs LedS permet de réaliser d'importantes économies d'énergie. En effet, les éclairages LED ont une puissance moyenne de 50 Watts lorsque les ampoules classiques consomment 100, 150, voire 250 Watts.

En 2021, le programme de rénovation concerne une partie de la place de la République, les axes principaux et le parking du collège Abbal.

Des études sont en cours pour l'extension de l'éclairage public chemin d'Avéranède et chemin de Balas ainsi que pour la rénovation des luminaires de la ville basse, du pont du Jumelage et du lotissement Le Logis 1.



Modèle de candélabre et éclairage LED qui sera installé au parking du collège Abbal.

Mise en lumière du clocher

Les alcôves du clocher de l'Église Saint-Laurent bénéficient d'une mise en lumière depuis le mois de décembre.



Dans un souci d'économie, l'éclairage est programmé pour s'éteindre à minuit.

Réfection des îlots

rue des chênes et avenue Pierre Marty

L'embellissement a été conçu par le service cadre de vie. L'usage de paillis minéral en simplifie l'entretien et contribue à l'économie d'eau.



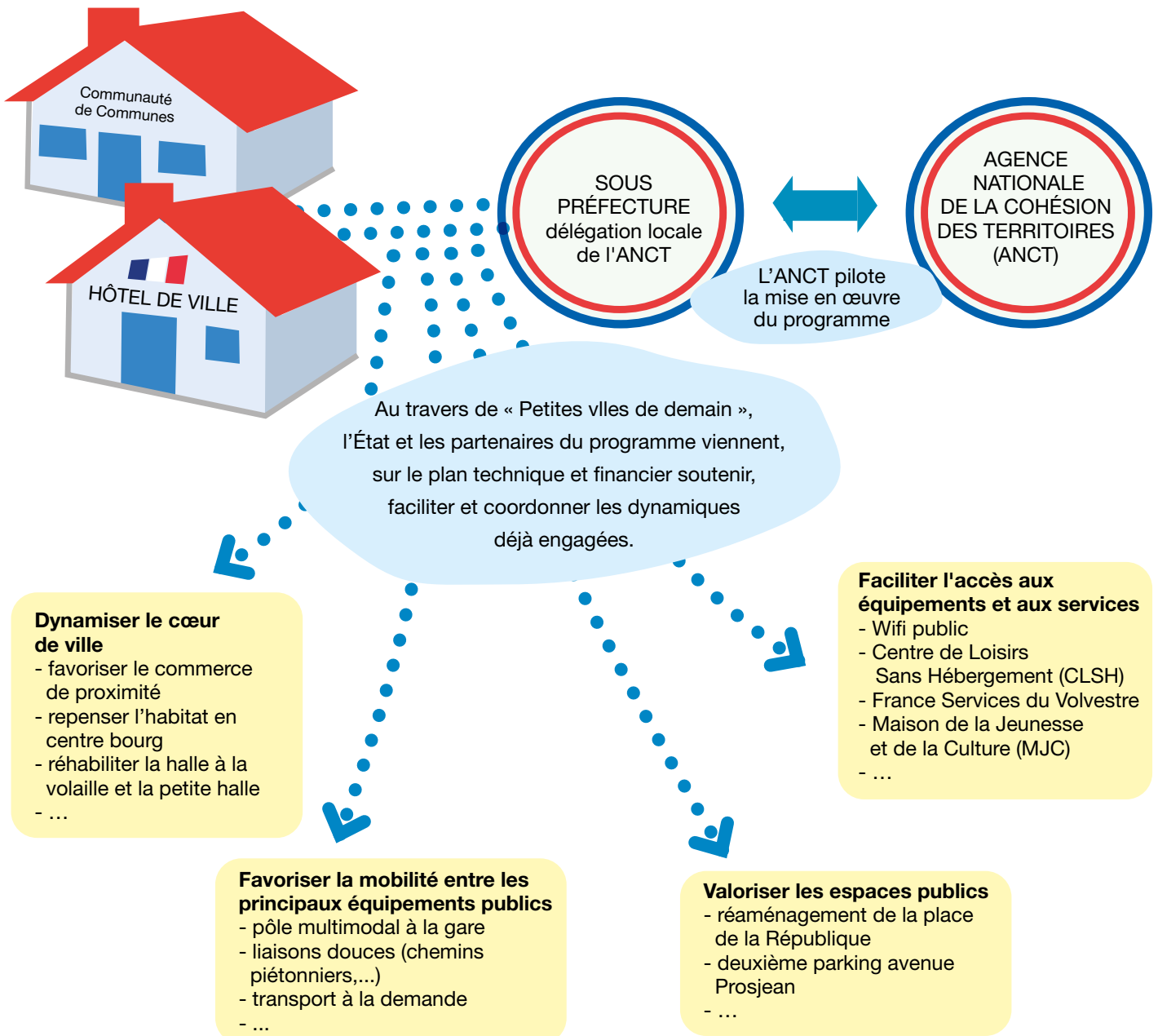
Aménagement de l'îlot avenue Pierre Marty par les agents du service cadre de vie.

DÉVELOPPEMENT

CARBONNE DEMAIN

Carbone retenue dans le programme **Petites villes de demain**

« Petites villes de demain » est un dispositif créé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales qui accompagne, durant 6 ans, 1 000 villes partout en France, de moins de 20 000 habitants, dans leurs projets de revitalisation. Carbone est l'une des 18 candidatures retenues en Haute-Garonne !



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES



Marc SIRVIN
président de l'association
des commerçants, artisans
et professions libérales
CARBONNE PLUS

Coup de projecteur sur l'association **Carbone Plus**

Depuis mi-mars 2020, commerçants, artisans et professions libérales sont impactés par les mesures successives mises en place dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Activités perturbées, quand elles ne sont pas à l'arrêt, réorganisation des pratiques sont des épreuves pour nos acteurs économiques locaux. Carbone Plus s'est mobilisée dès le premier confinement pour que solidarité, entraide, communication s'appliquent le mieux possible.

Retour sur leurs actions avec Marc Sirvin, président de l'association

Comment s'est articulée votre mobilisation en début de crise ? Dès le mois de mars, nous avons rejoint le collectif « Carbone entraide ». Rapidement, nous avons cherché à répertorier les commerces et professionnels qui rencontraient des problèmes de logistique. Nous avons acheté du gel hydroalcoolique pour le distribuer aux commerçants et à certaines professions libérales. Souvenez-vous qu'à ce moment-là, nous étions en pénurie !

Quelles actions avez-vous menées ensuite ? Nous avons organisé une réunion à laquelle étaient conviés artisans, commerçants et professions libérales. Denis Turrel, Maire de Carbonne, et Ali Benarfa, adjoint au maire, y assistaient. Nous avons énuméré les difficultés rencontrées par chacun et nous avons fait un constat : les professionnels affiliés à un cabinet comptable avaient bénéficié des aides de l'État alors que ce n'était pas le cas pour les autres, par manque d'information. Est alors apparue la nécessité de créer un outil de centralisation des aides et de diffusion au plus grand nombre. Ce service de soutien est porté par la Communauté de Communes du Volvestre ; de notre côté, nous relayons le plus possible par mail. Nous avons élargi notre champ d'action en nous rapprochant de l'association des commerçants de Montesquieu. Il n'existe pas de telle association

à Rieux, alors, nous essayons de communiquer par le biais de réseaux privés. Notre intention est vraiment que les professionnels du secteur aient le même niveau de connaissance.

Puis le deuxième confinement a été décidé...

Au deuxième confinement le réseau professionnel était en place ! Nous avons dirigé davantage nos actions vers les consommateurs afin de les orienter vers le commerce local pour leurs achats de fin d'année. Nous avons lancé la campagne « Soutenez vos commerçants, achetez vrai, achetez carbonnais ! » avec l'appui de la municipalité. De nombreux commerces ont repensé leurs méthodes de vente avec, notamment, le clic & collect, et nous avons contribué à diffuser les informations auprès du public. Nous avons organisé le marché des producteurs, artisans et créateurs en décembre.

Avez-vous constaté des changements dans les habitudes de consommation ?

À tous les niveaux ! Même chez les seniors pour qui les règles de distanciation et l'attente à l'extérieur des magasins peuvent être un problème. Les ventes en ligne ont explosé, les commerces en relais colis en ont fait le constat. Les contraintes sanitaires font que les clients ne flânent plus dans les boutiques et les techniques de vente sont bouleversées.

Comment appréhendez-vous l'année 2021 ?

La situation est très préoccupante pour beaucoup, vous l'imaginez. Nous allons poursuivre nos actions de dynamisation du commerce de proximité et de valorisation des produits locaux de qualité. Pour cela, nous espérons, par exemple, mettre en place un marché des producteurs et artisans un samedi par mois, toute la journée. Il n'y a pas de meilleur moyen pour développer et faire découvrir le commerce local que de mettre en contact vendeurs et acheteurs !

Des salles mieux équipées

La salle des fêtes et la salle Laveran sont désormais équipées d'un vidéo-projecteur. Un outil supplémentaire au service des associations et des usagers.



Dans les commerces, nombre de personnes limité. L'attente se fait à l'extérieur des magasins.

SERVICES MAÇONNERIE/2ND ŒUVRE BÂTIMENTS - PROPRETÉ ET RÉSEAUX



Guy LOURDE

Responsable
du service municipal de l'eau,
du service maçonnerie,
2nd oeuvre bâtiment, réseaux
et propreté de la ville.

Guy LOURDE

Quel est votre parcours professionnel et vos missions au sein de la Mairie? J'ai débuté ma carrière professionnelle en exerçant le métier d'électricien, plombier, zingueur au sein d'une entreprise privée durant 11 ans. En 1999, j'ai intégré le service de l'eau et de l'assainissement de la mairie de Carbonne pour prendre la relève d'Antoine Boulouch qui s'appretait à partir à la retraite. C'est lui qui m'a fait connaître toutes les subtilités et les complexités du réseau avec ses nombreuses vannes et son système de maillage ! À l'époque, nous avions également à gérer l'assainissement collectif, compétence reprise par Réseau 31 en 2010. Je suis devenu chef d'équipe en 2006. Aujourd'hui, nous sommes 9 agents au service "réseau, maçonnerie, second œuvre bâtiment et propreté de la ville".

Pour ma part, sur le terrain, je suis plus particulièrement mobilisé sur les réseaux d'eau et les problématiques d'électricité sur les bâtiments municipaux. En tant que gestionnaire d'équipe, j'ai aussi en charge l'élaboration des plannings, des devis et du suivi des chantiers concernant l'eau potable et la voirie.

Qu'est-ce qui vous motive ? C'est un travail varié et en évolution. Lorsque je suis arrivé en 99, nous comptons 1 800 compteurs d'eau, actuellement, nous en avons 2 800 ! J'ai participé à la création du quartier du Claous, de la crèche intercommunale, du quartier du Logis, du groupe scolaire Guy Hellé, de la zone de Millet, de l'extension de l'école Chanfreau. J'apprécie la relation avec les usagers. Il faut être réactif lors des interventions, surtout lorsqu'il s'agit d'une urgence, savoir s'adapter à toutes les situations et rester à l'écoute de la population pour donner l'image d'un service public efficace et de proximité. Quand on y parvient, c'est une satisfaction.

En dehors de votre métier, quels sont vos centres d'intérêt ? Le football ! J'ai joué en club pendant 35 ans, j'ai entraîné durant 6 ans puis je me suis investi au niveau du bureau comme trésorier et, depuis 2 ans, je suis président du club de Rieux. Côté sport, je pratique le cyclotourisme, c'est devenu une passion. Je suis aussi vice-président du foyer rural de Rieux depuis 10 ans.

INFOS PRATIQUES

de la Communauté de Communes du Volvestre



France Services du Volvestre

Le P.S.A.P. (Pôle de Services Au Public) est devenu « France Services du Volvestre », une entité qui vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches en ligne.

Pour qui ? Tout citoyen.

Pour quoi ? Des questions de logement, de mobilité, de courrier, de justice, de droit, de formation, de retraite, de prévention santé, de budget, d'état-civil, de famille.

Comment ? Par la mise en relation, l'accueil, l'information, l'orientation, l'aide aux démarches administratives, l'aide à l'utilisation des services et outils informatiques.



Quels partenaires ?

- Caisse d'Assurance Vieillesse.
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- Caisse d'Allocations Familiales.
- Mutualité Sociale Agricole
- Pôle Emploi.
- La Poste.
- Ministère de l'Action des Comptes Publics (impôts).
- Ministère de l'Intérieur (délivrance de titres).
- Ministère de la Justice (accès au droit).

Quand ?

Sans rendez-vous : lundi 13h30-17h30, mardi et mercredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30, jeudi 8h30-12h30.

Sur rendez-vous : du lundi au jeudi 12h30-13h30 et 17h30-18h30 et le vendredi de 8h30-12h30.

Où ?

111, avenue de Toulouse à Carbonne.

Renseignements : 05 36 17 20 00 ou accueil.franceservices@ccv-volvestre.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Exposition

« La recette d'un livre »

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les livres. De la création d'une histoire, en passant par l'impression, jusqu'au livre chez le libraire ou dans votre bibliothèque !

Comment auteur et illustrateur se partagent-ils les tâches ? À quoi servent les annotations sur les couvertures ? Où trouver des livres ? Cette exposition répond à toutes ces questions et bien plus encore. Suivez notre chef cuisinier Libris et venez goûter à la formidable aventure qu'est la connaissance d'un livre !

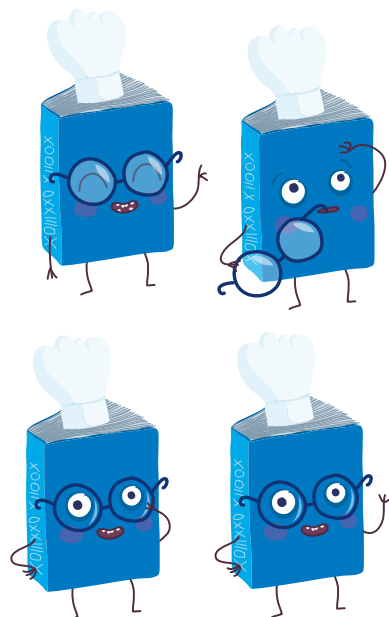
Entrée libre

Public enfant
et adolescent

Du 5 mars au 30 avril

- Médiathèque municipale
- 48, rue Lucien Cassagne
- CARBONNE

Exposition proposée en partenariat avec
la médiathèque départementale de la Haute-Garonne



Votre médiathèque sur facebook !

REJOIGNEZ-NOUS



Médiathèque municipale de Carbone
Services publics & administration

En savoir plus
mediatheque-carbone.fr

Accueil À propos Photos Avis Plus

À propos Voir tout

48 rue Lucien Cassagne 31390 Carbone

Médiathèque municipale

Médiathèque municipale de Carbone
15 h · 🌐

Une histoire inédite dans un fabuleux pop-up pour retrouver la relation grand-petit qui unit un gros ours au coeur d'or à une irrésistible et pétillante petite souris. Les couvertures et les illustrations sont protégées par le droit d'auteur, elles ne peuvent être utilisées sans l'autorisation des Editions Casterman S.A. et toute reproduction ou utilisation non autorisée est constitutive de contrefaçon et passible de poursuites pénales.

LIVRE THÉÂTRE!

ÉCRITURE

Quelle histoire !?... Bientôt l'attribution des prix

Le concours de nouvelles « Quelle histoire !? » organisé par la ville de Carbonne s'est clôturé le 31 décembre. Tous les écrits sont désormais entre les mains des membres du jury.



Présidente du jury

• **Aline Pailler**¹ : productrice radio (France Inter, France Bleue, France Culture) et télévision (France 3, France 2). Documentariste, réalisatrice de court métrage. Productrice d'une émission sur la littérature jeunesse sur France Culture.

Membres du jury

- **Jean-Marc Delachoux**² : atelier d'écriture « Les Plumes d'Aramis » de Montesquieu -Volvestre.
- **Yannick Foucaud**³ : journaliste fondateur du journal en ligne « Petite République.com ».
- **Maryline Garrabos**⁴ : Éditions Loubatières.
- **Sylvain Martin**⁵ : Éditions Indigraphe, Carbonne.
- **Marc Maurel**⁶ : professeur de français au collège de Carbonne.
- **Marie Renard**⁷ : Master métier du livre et de l'édition, libraire jeunesse et animatrice d'un atelier d'écriture.
- **Pierre Ricard**⁸ : conteur et auteur de livre de contes, occitaniste.
- **Pascale Sempéré**⁹ : maître de conférence en anglais et membre d'un club de lecture dans le Volvestre.
- **Geneviève Vandeginste**¹⁰ : membre d'un club de lecture dans le Volvestre.

Porteur du projet et coordinatrice

• **Sophie Renard**¹¹ : adjointe au maire déléguée à la culture et à la communication. Médecin généraliste.

À l'issue des délibérations, le jury attribuera un **prix aux 3 premières nouvelles**, un autre pour leur « **coup de cœur** » et, enfin, un « **prix spécial du jury** » pour chaque **catégorie (jeunesse et adulte)**.

Un livret composé des nouvelles primées sera édité par la suite et une soirée de remise de prix sera organisée le samedi 17 avril, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

La Ville de Carbonne propose

Quelle
histoire !?...

1^{er}
Concours
de nouvelles
courtes





LE CLAOUS



... à la loupe

D'où viennent les noms des rues du quartier ?

« Claous », de l'occitan "claus" (« clos » en français), apparaissait déjà sur le cadastre napoléonien.

En choisissant les noms des rues, le conseil municipal a voulu intégrer quelques références historiques aux nouvelles appellations. Ainsi, l'impasse de l'Abbé-Dedieu nous rappelle que ce prêtre érudit, né à Carbonne en 1878, passionné par l'histoire du Volvestre, est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Histoire de Carbonne, les institutions communales d'une bastide sous l'Ancien Régime (1953) ».

La rue de la fonderie fait référence à l'entreprise créée au début du XIX^e siècle par la famille Arbus et dont le bâtiment de 150 m² subsiste encore. La fonderie Arbus fabriquait des pompes de jardin à bras à système aspirant.



Pompe de jardin fabriquée à la fonderie Arbus fin XIX^e.

Enfin, rue du Caillet (de l'occitan "calhet", sang coagulé), renvoie au sobriquet donné à un certain Mathieu B., équarrisseur, qui enterrait les animaux morts dans son jardin du Claous. Le souvenir impérissable de l'odeur nauséabonde qui émanait dans le quartier est à l'origine du nom de la rue !

Le Claous, des années 50 à nos jours

Aujourd'hui, quartier urbanisé, Le Claous fut longtemps une zone de terres agricoles où le maraîchage était l'activité principale. Le quartier résidentiel tel que nous le connaissons actuellement est sorti de terre dans les années 2000.

Fin des années 50, cette zone agraire, située dans le triangle formé par la rue Lucien Cassagne, la route de l'Arize et la rue Victor Hugo, connaît ses premiers grands travaux d'urbanisation avec la construction du Collège d'Enseignement Général (C.E.G.). Celui-ci deviendra Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S.) en 1972 avant d'être déménagé 22 ans plus tard, route de Marquefave, avec la construction de l'actuel collège André Abbal. Les bâtiments principaux sont réhabilités, la bibliothèque, la MJC, le centre de loisirs, l'école de musique et un espace associatif sont créés. Le gymnase devient un boulodrome couvert. L'espace libéré par le démontage des anciennes classes préfabriquées, des installations sportives et de celles dédiées au transport scolaire offre, de belles perspectives d'urbanisation.

L'équipe municipale alors en place autour de Guy Hellé décide d'y établir un quartier résidentiel. Sa proximité avec le centre-ville et les structures nouvellement installées en renforce l'attractivité. La municipalité fait aussi le choix de la mixité sociale puisque, d'une part, elle construit des appartements réservés à des logements locatifs et que, d'autre part, elle propose l'accès à la propriété avec une trentaine de lots à bâtir. La construction de la nouvelle gendarmerie et de ses logements individuels est également programmée du côté de la route de l'Arize. Les travaux débutent en novembre 1998, les premiers logements locatifs sont terminés en 2000. C'est à ce moment-là que les lots des terrains à bâtir sont mis en vente. Afin de garantir une certaine harmonie architecturale, les clôtures donnant sur la rue sont réalisées par la ville. Malgré ce cahier des charges important, les terrains rencontrent un rapide succès. Les bénéfices des ventes ont permis de financer la réhabilitation de l'ancien gymnase transformé en boulodrome couvert. Son aspect extérieur devait être entièrement repensé pour s'inscrire joliment en plein centre du quartier. La réalisation a fait l'objet d'un concours d'architectes. L'aménagement paysager du quartier a été élaboré par le service cadre de vie de la ville et contribue aussi à cette impression d'urbanisation réussie.



Photo archive 2013 : vue aérienne du quartier du Claous.



L'Instant OCCITAN !

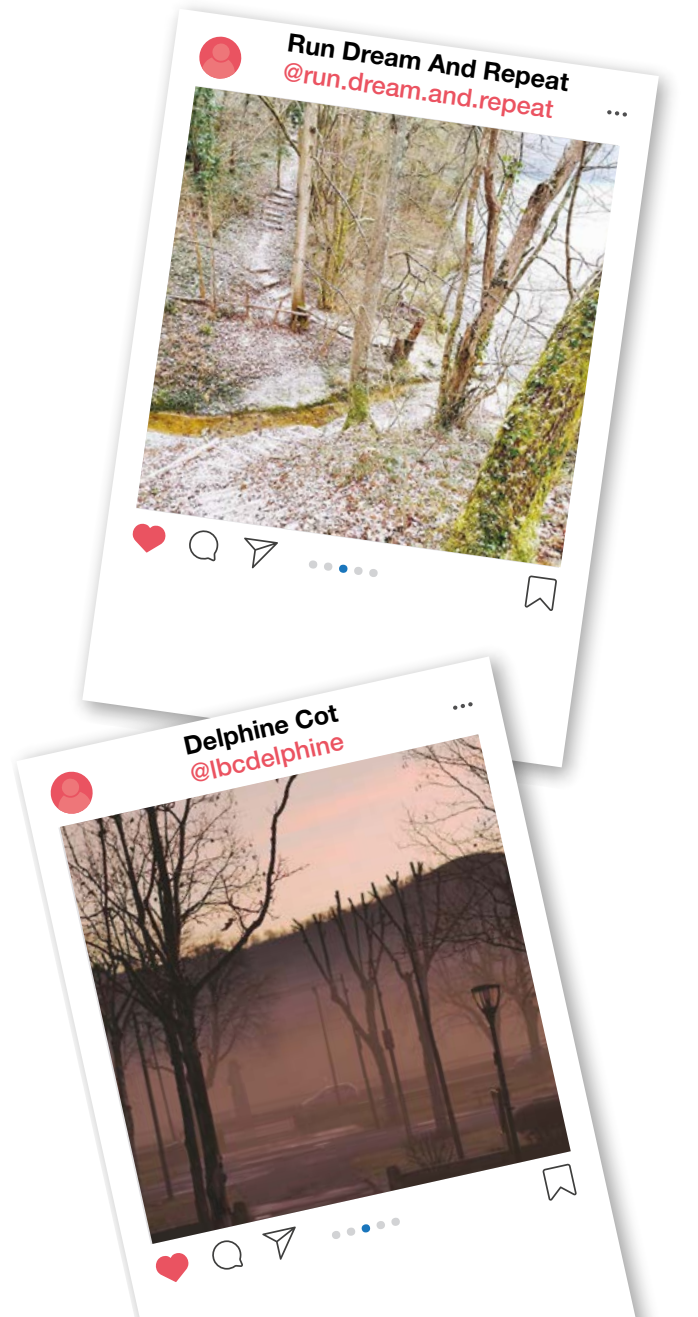
En lenga d'òc disèm [Carbouno] mes escrivèm « Carbona ». Perqué aquela diferéncia entre prononciacion e grafia ? S'explica per l'istòria : la grafia de l'occitan modèrne s'inspira dirèctament de la qu'èra utilizada pel monde qu'escrivian en occitan a l'Edat Mejana e après (poètas, clergues – quand escrivian pas en latin –, notaris, redactors de cartas comunales, etc.). De Bordèu a Niça, en passant per Pau (la Navarra es restacada a la França al sègle 17^{en} solament), de tonas d'archius nos balhan tot un vocabulari administratiu, legislatiu, diplomatic, militar, medical, e la maniera de l'escrivre. Si escrivèm donc « Garona » al lòc de [Garouno], « aiga » per [aïgo], es per demorar fidèls a l'etimologia, es a dire a l'origina de la lenga. Es çò que fa lo francés quand ditz [meussieu] mes escriu « monsieur ». Cada lenga a son vestit grafic, que s'apren a l'escòla. A Carbona, avèm una escòla – simpatica – per aprèner la grafia e tot çò de mès (parlar, cantar, dançar, legir, etc.), es lo nòstre Cercle Occitan. Si vos volètz iniciar o perfeccionar en tota convivialitat, una sola adreïça : lagardemartine@hotmail.fr

En langue d'oc nous disons [Carbouno]¹ mais écrivons « Carbona ». Pourquoi cette différence entre prononciation et graphie ? Elle s'explique par l'histoire : la graphie de l'occitan moderne s'inspire directement de celle utilisée par les gens qui écrivaient en occitan au Moyen-Âge et après (poètes, clercs – quand ils n'écrivaient pas en latin –, notaires, rédacteurs de chartes communales, etc.). De Bordeaux à Nice, en passant par Pau (la Navarre est rattachée à la France au 17^e siècle seulement), des tonnes d'archives nous offrent tout un vocabulaire administratif, législatif, diplomatique, militaire, médical, et la manière de l'écrire. Si nous écrivons donc « Garona » au lieu de [Garouno], « aiga » pour [aïgo], c'est pour demeurer fidèles à l'étymologie, c'est-à-dire à l'origine de la langue. C'est ce que fait le français quand il dit [meussieu] mais écrit « monsieur ». Chaque langue a son habit graphique, qui s'apprend à l'école. À Carbonne, nous avons une école – sympathique – pour apprendre la graphie et tout le reste (parler, chanter, danser, lire, etc.), c'est notre Cercle Occitan. Si vous voulez vous initier ou vous perfectionner en toute convivialité, une seule adresse : lagardemartine@hotmail.fr

(1) Prononcer en appuyant sur la syllabe soulignée.



#carbonne



Envoyez vos clichés à
service.communication@ville-carbonne.fr
les meilleures photos seront publiées

Le jumelage avec ST-COIN bientôt officiel !



Photo archive. Musiciens de la fanfare de St-Coin.

**Après Monmouth (GB), Galliera Veneta (Italie),
Korschenbroïch (Allemagne) et Fuente Obejuna (Espagne)
c'est au tour de la ville de SAINT-COIN de se jumeler avec Carbonne.**

En partenariat avec le comité de jumelage, une cérémonie sera organisée le 5 juin, à laquelle participera la célèbre fanfare de Saint-Coin, de retour chez nous spécialement pour cette manifestation exceptionnelle très attendue.

Les musiciens de la fanfare de Saint-Coin, vous les avez déjà vus et entendus à Carbonne, lors d'interventions musicales surprises dans l'espace public en octobre dernier. Ils reviendront célébrer ce 5^e jumelage à notre plus grande joie.

Afin de constituer une chorale qui les accompagnera lors de cet évènement, nous sommes à la recherche de 100 chanteurs, de tous âges, amateurs ou professionnels. Ils entonneront ensemble l'hymne officiel créé pour l'occasion.

Si vous êtes disponibles, si vous êtes curieux ou si tout simplement vous aimez chanter, venez rejoindre la joyeuse équipe de la fanfare de Saint-Coin ! Vous participerez à un inoubliable moment festif, fantaisiste et convivial.

Renseignements et inscriptions auprès du service culturel municipal
au 05 61 87 59 81 ou service.culturel@ville-carbonne.fr



**ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER**

REJOIGNEZ-NOUS



En savoir plus sur
ville-carbonne.fr

